



Centre Régional  
d'Intégration de Charleroi

# CATALOGUE DE FORMATIONS

2026  
1<sup>er</sup> semestre

**SENSIBILISATIONS  
INTERVISIONS**

# MOT D'INTRODUCTION

Bienvenue dans notre programme de formations !

Au CRI Charleroi, nous partons d'une conviction simple : la formation n'est pas un produit, c'est un mouvement. Un mouvement qui traverse les organisations, les métiers, mais surtout les personnes. Dans un monde qui s'accélère, qui bouscule les certitudes et réinvente sans cesse les pratiques, apprendre devient un acte de reconnaissance : reconnaître que l'on peut contribuer autrement.

Les formations que vous allez découvrir dans ce catalogue sont le reflet d'un secteur qui cherche, expérimente, questionne et construit de nouvelles manières de faire ensemble. Notre intention est de vous outiller sans réduire les choses à des outils, d'ouvrir des espaces d'essai autant que des espaces de maîtrise.

Former aujourd'hui, ce n'est pas transmettre une vérité prête à l'emploi. Former, c'est créer les conditions pour que chacun puisse fabriquer la sienne, l'ancrer dans le réel de son métier, la partager avec d'autres pour créer une valeur collective. Former, c'est accepter que l'incertitude ne soit pas une menace, mais une matière première.

Le CRI Charleroi s'inscrit dans cette dynamique : accompagner les acteurs du territoire, mettre en circulation les idées, les expertises, les pratiques. Nos formations soutiennent ce mouvement. Elles éclairent, elles questionnent, elles invitent à prendre part à un futur qui se construit maintenant.

Nous vous souhaitons une lecture curieuse, active, ouverte. Et surtout, nous espérons que ce catalogue soit pour vous non pas une liste de formations, mais une porte d'entrée : vers de nouvelles compétences, de nouvelles collaborations et peut-être de nouvelles façons de regarder votre, notre, métier.

Pour ne rien manquer de notre actualité, inscrivez-vous à notre newsletter CRICéchos via ce lien :

<https://www.cricharleroi.be/cricechos-inscrivez-vous-a-notre-newsletter>

Fabrice CIACCIA,

Directeur du CRI Charleroi.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

La participation est gratuite sous **obligation d'inscription** via un lien qui se trouve en bas de chaque fiche.

En cas de désistement, nous vous prions de bien vouloir nous en informer au plus vite pour en faire bénéficier d'autres intéressés.

**! A partir de 2 absences non signalées au préalable, votre inscription aux activités suivantes ne sera pas retenue en priorité.**

Dès le formulaire d'inscription rempli, un message de bonne réception de votre inscription s'affiche. Un mail confirmant votre participation vous sera envoyé par la suite.

Une attestation de participation vous sera remise en fin de formation/séance.

## LIEU

Nous vous invitons à bien lire les lieux de formations car certaines d'entre elles se déroulent chez nos partenaires.

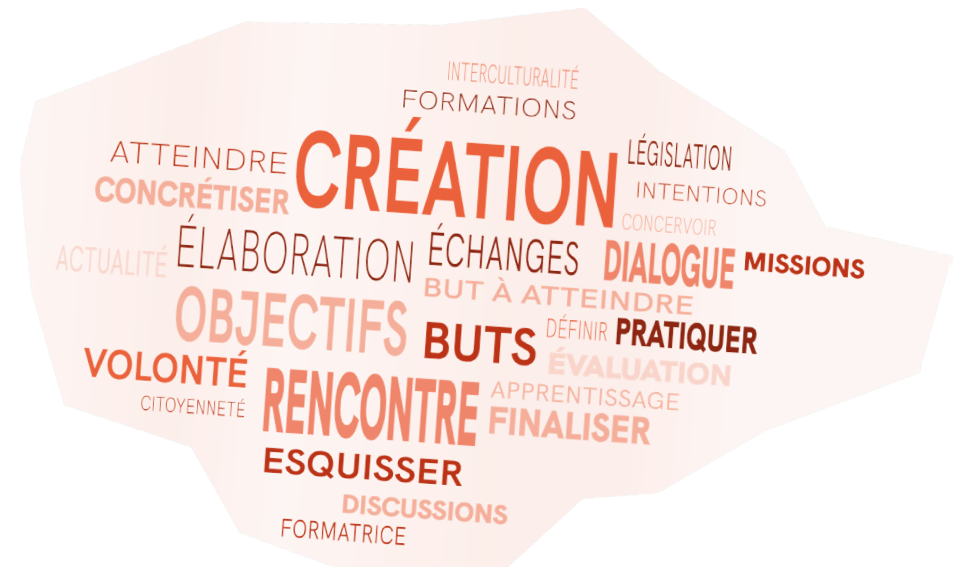
## FORMATION ET ANIMATION À LA DEMANDE

Nous sommes à votre disposition pour réaliser un projet de formation / animation sur mesure répondant aux besoins de votre structure, de votre équipe ou de votre public pour toute matière en lien avec nos compétences et notre champ d'action (diversité, radicalisme, racisme et préjugés, interculturalité, Droit des étrangers, parcours d'intégration...).

Les modalités d'opérationnalisation (lieu, date, formule...) sont à définir selon vos moyens et vos desiderata.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à envoyer un mail à

[angelica.ferullo@cricharleroi.be](mailto:angelica.ferullo@cricharleroi.be), responsable des formations au CRI Charleroi.



# TABLE DES MATIÈRES

DATES ET HEURES	THÉMATIQUE	TITRE	PAGE
● Mercredi 14 janvier 2026 de 9h00 à 12h00	Droit social et insertion des migrants	Réinsertion via la réforme art .61 pour le CPAS de Charleroi	6
● Jeudi 5 février 2026 de 14h00 à 16h30	Procédure administrative et insertion des migrants	Echange de permis de conduire européens et non européens en Belgique	8
● Vendredi 13 février 2026 de 9h00 à 16h30 ● Jeudi 19 mars de 9h00 à 12h30 ● Lundi 20 avril de 13h30 à 16h30	Interculturalité	Requestionner sa posture professionnelle face à des chocs culturels	10
● Mercredi 18 février 2026 de 9h00 à 16h00	Droit des Étrangers	L'accès au marché du travail salarié des étrangers en Belgique	12
● Mardi 10 mars 2026 de 9h00 à 13h00	Droit des Étrangers	Détecter et accompagner les victimes de violences liées à l'honneur et aux mariages forcés	14
● Mardi 24 mars 2026 de 9h00 à 16h30	Insertion socio professionnelle de migrants	Les alternatives aux équivalences de diplôme	16
● Mercredi, jeudi, vendredi 25, 26, 27 mars et 1, 2, 3 avril 2026 de 9h30 à 16h30	Citoyenneté interculturelle	Formation de formateurs en citoyenneté	18
● Vendredi 10 avril 2026 de 9h00 à 16h30 ● Mercredi 3 juin 2026 de 13h30 à 16h30	Accompagnement d'initiatives locales	Optimiser la recherche de financements en ASBL	20

DATES ET HEURES	THÉMATIQUE	TITRE	PAGE
● Mardi 14 avril 2026 de 9h00 à 16h30	Lutte contre le racisme	Penser autrement : maïeutique, créativité et humour contre le racisme	22
● Mercredi 22 avril 2026 de 13h30 à 16h30	Droit des Étrangers	Maintien du statut de séjour pour les personnes arrivées dans le cadre du regroupement familial	24
● Mardi 19 mai 2026 de 13h30 à 16h30	Droit des Étrangers	La demande de nationalité Belge	26

## THÉMATIQUES

- Interculturalité
- Droit social et insertion des migrants
- Procédure administrative et insertion des migrants
- Droit des Étrangers
- Insertion socio-professionnelle de migrants
- Citoyenneté interculturelle
- Accompagnement d'initiatives locales
- Lutte contre le racisme

# RÉINSERTION VIA LA RÉFORME ARTICLE 61 POUR LE CPAS DE CHARLEROI

**THÉMATIQUE** Droit social et insertion des migrants

**DATE** **MERCREDI 14 JANVIER 2026 DE 9H00 À 12H00**

## INTRODUCTION

Avec la réforme de l'article 60 et de l'article 61 au 1<sup>er</sup> janvier 2025, il paraît essentiel d'informer les structures privées marchandes ou non marchandes des modalités et pratiques en vigueur pour les contrats d'insertion. Une solution à tenir compte dans l'accompagnement socio-professionnel de migrants bénéficiant du revenu d'intégration social.

## CONTENU

Il sera abordé :

- la mise en contexte,
- les avantages financier,
- les obligations de l'employeur, les obligations du CPAS,
- les formations, les évaluations,
- et le bien-être au travail / Sécurité.

Un moment de questions réponses est prévu en vue d'une compréhension claire de cette mesure, et de soulever des cas concrets, des pistes possibles pour les migrants accompagnés en insertion socio-professionnelle.

## OBJECTIFS

Informers les structures de l'incitant financier Art.61.

## PUBLIC

Tout professionnel de l'insertion socio-professionnel.

## INTERVENANTE

**Pauline DUMONT** - Agent de développement Passage 45 - CPAS de Charleroi- Objectif Emploi.

## LIEU

**CRI Charleroi**, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/SzyZqizmAB>



# ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE EUROPÉENS ET NON EUROPÉENS EN BELGIQUE

**THÉMATIQUE** Procédure administrative et insertion des migrants

**DATE** JEUDI 5 FÉVRIER 2026 DE 14H00 À 16H30

## INTRODUCTION

Séance d'information qui permettra d'aborder deux aspects importants en la matière :

- Quels permis sont échangeables en Belgique ? Nationaux, internationaux, listes permis UE et non UE.
- Comment bien informer pour faciliter la mise à l'emploi : l'insertion professionnelle de migrants.

## CONTENU

- Les conditions administratives et lois (simplifiées) pour l'échange des permis étrangers en Belgique ;
- Spécification pour les permis européens ;
- Spécification pour les permis non européens ;
- Exemples-types ;
- Exemples de permis non échangeables ;
- Échanges questions - réponses.

## OBJECTIFS

Permettre aux travailleurs de donner aux migrants les informations correctes quant à l'échange des permis de conduire.

## PUBLIC

Tout professionnel de l'insertion socio-professionnel.

## INTERVENANTE

**Stefania POLITO**, assistante administrative au Service Permis de Conduire de la Ville de Charleroi - responsable des échanges de permis étrangers.

## LIEU

**CRI Charleroi**, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/Ysbfgv04DE>



# QUESTIONNER SA POSTURE PROFESSIONNELLE FACE À DES CHOCS CULTURELS

THÉMATIQUE Interculturalité

**DATES VENDREDI 13 FÉVRIER 2026 DE 9H00 À 16H30, JEUDI 19 MARS 2026  
DE 9H00 À 12H30, LUNDI 20 AVRIL 2026 DE 13H30 À 16H30**

## INTRODUCTION

En contexte multiculturel, les chocs culturels peuvent bien souvent être vécus comme un grand malaise.

Que ce soit dans une posture d'animateur, trice, formateur.trice ou d'accompagnant.e, il est important d'être capable de se questionner sur ce que ces chocs révèlent à propos de sa culture, ainsi que sur la manière de les dépasser.

## CONTENU

Au cours de la première journée, nous réaborderons la question du choc culturel et des zones sensibles personnelles impactant la communication professionnelle en contexte multiculturel.

A partir de situations vécues par les participants, nous irons à la recherche des référents culturels, et nous décoderons les valeurs, les visions du monde, et les interprétations de chacun.

Au travers d'exercices réflexifs, il sera question d'établir sa propre grille d'analyse, à savoir : de chercher le pourquoi du choc et comprendre l'autre dans son contexte, réfléchir à ce qu'on est en mesure d'accepter et de lâcher, de comprendre ou pas, d'identifier les ressentis...

Enfin, il sera question de rédiger son mode d'emploi, et de repartir avec sa propre boîte à outils.

Les 2 autres demi-jours seront consacrés à des interventions qui permettront d'échanger sur la mise en œuvre des pistes évoquées lors de la première journée. Le but étant d'acquérir de nouvelles pistes de savoir-être et de savoir-faire.

## OBJECTIFS

- Développer une nouvelle posture professionnelle plus efficace, plus respectueuse de l'autre et de soi-même face aux chocs culturels ;
- Reconnaître, comprendre et mieux gérer les chocs culturels.

## MÉTHODOLOGIE

Méthode réflexive, travail en individuel et en sous-groupe.

## PUBLIC

Tout professionnel de tout secteur travaillant avec un public multiculturel.

## INTERVENANT.ES

**Laurence BERTINCHAMPS, Sarah POWELL, Mourad BOUCIF et Angelica FERULLO** du CRI Charleroi.

## LIEU

**CRI Charleroi**, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/r4BeZAePBd>



# L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL SALARIÉ DES ÉTRANGERS EN BELGIQUE

**THÉMATIQUE** Droit des Etrangers

**DATE** MERCREDI 18 FÉVRIER 2026 DE 9H00 À 16H00

## INTRODUCTION

Le Droit des Étrangers est une matière complexe, et en perpétuelle évolution. Outre la question primordiale du séjour, celle de l'accès au marché du travail est tout aussi importante en vue de l'intégration et l'insertion socioprofessionnelle sur le territoire belge.

## CONTENU

- Mini-quizz introductif ;
- Mise en perspective de la matière du permis unique ;
- Situations particulières de séjour donnant accès au marché du travail (bases légales, caractéristiques, catégories de séjour concernées) ;
- Travail sous statut salarié : le permis unique (bases légales, caractéristiques, procédure, obligations employeur, évolutions en Région wallonne) ;
- Accès aux allocations de chômage ;
- Exercices pratiques ;
- Le travail sans papiers - mise en perspective.

## OBJECTIFS

- Différencier les situations particulières de séjour du séjour sous permis unique ;
- Maîtriser la procédure du permis unique et les acteurs compétents ;
- Comprendre la réalité de terrain des travailleurs étrangers sans papiers.

## MÉTHODOLOGIE

Présentation magistrale et théorique accompagnée d'exemples pratiques, et échange sur des cas concrets rencontrés.

Mise en pratique à travers plusieurs casus qui abordent des situations variées.

## PUBLIC

Tout travailleur des secteurs d'insertion socio-professionnel et juridique.

## INTERVENANT

**Robin SPRUMONT**, Juriste CEPAG, Centre d'éducation populaire André Genot ASBL.

## LIEU

**CRI Charleroi**, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/xNFAdf0Ht9>



# DÉTECTER ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE VIOLENCES LIÉES À L'HONNEUR ET AUX MARIAGES FORCÉS

THÉMATIQUE Droit des Etrangers

DATE **MARDI 10 MARS 2026 DE 09H00 À 13H00**

## INTRODUCTION

La pratique des violences liées à l'honneur, du mariage forcé et des mutilations génitales est liée à l'immigration, certaines communautés étant plus touchées que d'autres. Il s'agit de l'importation d'une pratique culturelle inadaptée à notre société et illégale, tant sur le plan national qu'international.

Les victimes sont majoritairement des femmes, mais les hommes sont aussi touchés.

La pratique du mariage forcé est toujours accompagnée d'une forme de violence physique ou psychologique.

Fermer les yeux sur la pratique des violences liées à l'honneur, du mariage forcé et des mutilations génitales, sous prétexte des différences culturelles, est incompatible avec le respect de la loi et du code pénal belge.

## CONTENU

Il s'agira d'aborder la problématique de façon neutre, objective et légale pour en saisir les mécanismes, voire identifier les origines et causes possibles, afin de pouvoir agir en amont :

- Les différents types de mariage ;
- Les raisons ;
- Les violences liées à l'honneur ;
- La psychologie de la victime ;
- Le rôle des autorités compétentes ;
- Les signaux d'alarme ;

- Lois et circulaires belges ;
- La religion.

Un temps sera également pris pour échanger sur les rôles des asbl, les partenaires potentiels.

## OBJECTIFS

Détecter la problématique et accompagner les victimes.

## PUBLIC

Tout professionnel travaillant avec un public migrant.

## INTERVENANTES

**Emeline COMEYNE**, assistante sociale à l'ASBL Violences et Mariages Forcés de Mons, et **Laura VANIMPE**, assistante sociale et chargée de projets à l'ASBL Maison Plurielle.

## LIEU

**Maison Plurielle**, Grand Rue 3 à 6000 Charleroi (site Notre-Dame du GHdC, 1<sup>er</sup> étage).

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/rC7yFSYvU9>



**THÉMATIQUE** Insertion socio-professionnelle de migrants

**DATE** MARDI 24 MARS 2026 DE 9H00 À 16H30

## INTRODUCTION

Les parcours de reconnaissance de compétences et de qualifications sont devenus un enjeu majeur pour de nombreuses personnes migrantes ou primo-arrivantes souhaitant s'insérer professionnellement en Belgique.

Face aux obstacles que représente l'équivalence de diplôme (procédures longues, coûteuses ou parfois inadaptées à certains profils), le service TEF du CIRÉ asbl propose une formation sur les diverses alternatives permettant de valoriser les savoirs, les expériences et les compétences acquises à l'étranger.

Ces dispositifs, plus flexibles et mieux ancrés dans la réalité du terrain, offrent aux participants des voies d'accès concrètes à la formation, à l'emploi ou à la validation de leur expertise, sans nécessairement passer par le processus classique d'équivalence. Ils constituent ainsi des leviers essentiels pour favoriser l'inclusion socio-professionnelle et reconnaître la diversité des parcours.

## CONTENU

La formation propose une exploration complète des différentes voies permettant de faire reconnaître des compétences, des savoirs et des expériences en Belgique sans passer par la procédure classique d'équivalence de diplôme.

Elle s'articule autour des axes suivants :

1. Valorisation des acquis de l'expérience (VAE)
2. Validation des compétences
3. Valorisation des acquis en promotion sociale
4. Les différents jurys
5. Reconnaissance professionnelle
6. Le dispositif VALEXU
7. Les cartes d'accès dans la fonction publique
8. Enseigner sans équivalence
9. Les projets de réseautage

10. Les attestations UE pour la reconnaissance professionnelle
11. Le Passeport européen pour les réfugiés
12. Accès à la profession via le jury d'entreprise
13. Atelier pratique avec exercices et mises en situation.



## OBJECTIFS

- Mieux accompagner les personnes migrantes, réfugiées ou en reconversion dans leurs démarches de reconnaissance de compétences formel, informel et non formel.
- Identifier les alternatives existantes à l'équivalence de diplôme, afin d'orienter, informer et soutenir les personnes étrangères de manière plus efficace, réaliste et personnalisée.

## MÉTHODOLOGIE

La formation repose sur une approche pratique et participative. Elle combine :

- Apports théoriques ciblés pour une compréhension des dispositifs de reconnaissance et leurs conditions.
- Études de cas en vue d'analyser des situations réelles et identifier la meilleure orientation pour chaque profil.
- Ateliers pratiques incluant la préparation de dossiers (VAE, VALEXU, jurys) et l'utilisation d'outils d'accompagnement.
- Échanges entre professionnels, favorisant le partage d'expériences, la coconstruction de solutions et le réseautage.

**PUBLIC** Tout professionnel travaillant l'insertion socio-professionnelle de migrants.

**INTERVENANTE** Laureta PANXHAJ, conseillère en travail, équivalences et formations au CIRÉ - Coordination et Initiatives pour les Réfugiés et l'Étranger.

**LIEU** CRI Charleroi, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/CxEuw1Tb9V>

## THÉMATIQUE **Citoyenneté interculturelle**

**DATES LES MERCREDI, JEUDI, VENDREDI 25, 26, 27 MARS ET 1, 2, 3 AVRIL 2026**  
**DE 9H30 À 16H30**

## INTRODUCTION

Dans le cadre du parcours d'intégration, les personnes étrangères concernées doivent participer à un module de formation à la citoyenneté organisé par des opérateurs reconnus par la Wallonie.

Ce sont les Centres Régionaux d'Intégration (CRI) qui sont chargés de former ces opérateurs afin qu'ils puissent assurer leur mission.

Comme chaque année, nous programmons donc la formation de formateurs à la citoyenneté en partenariat avec les CRI de la Louvière et de Mons.

## CONTENU

Six jours de formation où seront présentés la structure, les thématiques et le déroulé des modules en citoyenneté.

Mise en pratique de certains modules donnés aux primo-arrivants ou toutes personnes suivant la formation à la citoyenneté.

Réflexions et échanges sur les expressions culturelles propres à notre société et à celles des personnes, sur la pédagogie interculturelle dissociant « l'ici et le là-bas », « le passé, le présent et le futur ».

## OBJECTIFS

- Outiller les formateurs délivrant les modules en citoyenneté à des primo-arrivants ;
- Renforcer les compétences en pédagogie interculturelle.

## MÉTHODOLOGIE

Pédagogie active et questionnements sur l'approche interculturelle de la citoyenneté.

## PUBLIC

Formateurs d'adultes des régions de Charleroi, la Louvière Centre et Mons, donnant des modules de citoyenneté aux primo-arrivants, dans une asbl reconnue répondant aux critères de sélection.

## INTERVENANT.E.S

**Laurence BERTINCHAMPS** du CRI Charleroi, **Steluta POPA** du CRI de Mons Borinage Wapi, **Emmanuel BURY** du CRI du Centre et Wapi.

## LIEU

**CRI Charleroi**, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via mail à [laurence.bertinchamps@cricharleroi.be](mailto:laurence.bertinchamps@cricharleroi.be)

**ATTENTION LIMITATION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS A 5 PERSONNES PAR CRI.**

# OPTIMISER LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS EN ASBL

**THÉMATIQUE** Accompagnement d'initiatives locales

**DATES** VENDREDI 10 AVRIL 2026 DE 9H00 À 16H30, MERCREDI 3 JUIN 2026 DE 13H30 À 16H30

## INTRODUCTION

La recherche de financements est un moteur essentiel pour les ASBL, mais elle peut vite devenir une source de stress, d'incertitude et d'épuisement.

Cette formation offre un cadre stimulant pour élargir son horizon de possibilités et (re-) trouver souffle, énergie et motivation.

Ensemble, nous explorerons de nouvelles pistes, partagerons nos pratiques et renforcerons notre capacité collective à trouver les ressources nécessaires au développement de nos projets.

## CONTENU

La formation d'une journée permet de comprendre les enjeux et les difficultés liés à la recherche de financements dans le secteur non-marchand. Elle aide à identifier et diversifier ses sources de revenus grâce à une veille ciblée et régulière. Elle propose également de développer une approche structurée pour anticiper davantage, agir de manière proactive plutôt que de fonctionner dans l'urgence. Elle invite à explorer un large spectre d'opportunités de financement. Enfin, elle encourage le partage de pratiques entre pairs afin d'enrichir son réseau et de renforcer sa motivation.

Cette formation sera suivie d'une **demi-journée de séance de suivi** afin d'analyser sa nouvelle demande de financement.

## OBJECTIFS

- Définir les basiques et développer les compétences clés liées à la recherche de financements ;
- Prendre connaissance et mettre en place des outils de veille auprès des différents organismes de financement (public, privé, fondations aux niveaux belge et européen) ;

- Choisir un outil permettant de visualiser rapidement les aides disponibles et les démarches à effectuer ;
- S'exercer à identifier quelques sources de financement pertinentes pour chaque ASBL et à présenter son projet de manière spontanée ;
- Planifier quelques pistes d'action concrètes pour entamer de nouvelles démarches liées à la collecte de fonds.

## MÉTHODOLOGIE

Alternance entre une partie plus théorique en matinée et une mise en pratique l'après-midi. Elle vise à ouvrir le champ des possibles avant d'amener les participant·e·s vers une recherche plus spécifique, propre à chaque organisation.

Comme le contenu peut être dense, elle varie les approches afin de maintenir l'engagement : présentations PowerPoint, supports visuels, exercice pratique individuel et activité en duo.

Étant donné l'ampleur des opportunités de financement et l'impossibilité de tout couvrir en une seule journée, la formation encourage également le partage de pratiques, d'expériences et de conseils entre participant·e·s.

## PUBLIC

Tout professionnel du secteur associatif du CRI Charleroi.

**INTERVENANTE** Julie GODEFROID formatrice et fondatrice de l'asbl.

**LIEU** CRI Charleroi, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/Q8tZX3Dw6d>



# PENSER AUTREMENT : MAÏEUTIQUE, CRÉATIVITÉ ET HUMOUR CONTRE LE RACISME

**THÉMATIQUE** Lutte contre le racisme

**DATE** MARDI 14 AVRIL 2026 DE 9H00 À 16H30

## INTRODUCTION

Il s'agit d'une formation destinée à celles et ceux qui refusent la banalisation des discours racistes et cherchent des manières d'y répondre autrement que par la confrontation frontale.

En mobilisant la **maïeutique**, héritée de Socrate, comme pratique d'enquête et d'écoute active, cette formation développe des **postures philosophiques** qui permettent d'interroger les évidences, de déplacer les cadres de pensée et de faire émerger les idées plutôt que de les imposer.

## CONTENU

Les axes suivants seront abordés :

- Comment parler de racisme dans une perspective philosophique ? Cadre et règles de dialogue.
- Comprendre les ressorts du racisme sans frontalité - discussion collective sur comment réagir face à une situation problématique - Exercices sur l'archéologie du moment, la cartographie des attitudes possibles face à une parole ou une situation raciste.
- Méthode de la maïeutique socratique comme outil de déconstruction et atelier pratique (jeu-débat rhétorique, identification des pièges de l'argumentation).
- Méthode du renversement du récit : les fondements du racisme sur des récits implicites, le rôle des fictions collectives, production d'autres récits plus justes, exercices pratiques.
- Mise en pratique ludique et décalée dans l'espace public ou analyse de situations racistes.

## PUBLIC

Tout professionnel de tout secteur travaillant avec un public jeune ou adulte.

## INTERVENANTE

**Karim AIT-GACEM**, formateur à l'asbl Instants Productions.

## LIEU

**CRI Charleroi**, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/U9MGePrLjF>



# MAINTIEN DU STATUT DE SÉJOUR POUR LES PERSONNES ARRIVÉES DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT FAMILIAL

**THÉMATIQUE** Droit des Etrangers

**DATE** MERCREDI 22 AVRIL 2026 DE 13H30 À 16H30

## INTRODUCTION

Le droit belge prévoit à une personne arrivée dans le cadre du regroupement familial de conserver son droit de séjour même lorsque la vie commune est rompue.

Des dispositions visent à protéger les victimes de violences intrafamiliales, à éviter le chantage au séjour et à garantir que la stabilité administrative ne dépende pas du maintien forcé d'un lien familial.

Cette formation a pour objectif d'expliquer ces règles, souvent complexes, d'identifier les conditions à réunir et d'offrir des repères pratiques pour accompagner au mieux les personnes concernées.

## CONTENU

### 1. Rappel du cadre légal du maintien du séjour :

- Les conditions générales du regroupement familial (bail, ressources, assurance, vie familiale réelle...);
- Les obligations liées aux premières années de séjour ;
- Les marges d'appréciation de l'administration.

### 2. Focus sur les cas de violences intrafamiliales :

- Base légale et objectifs de protection ;
- Définition et formes de violences reconnues ;
- Conditions à remplir et critères d'appréciation ;

- Preuves recevables : certificats médicaux, témoignages, PV de police, attestations de services spécialisés, etc ;
- Attention aux situations sans plaintes ou sans preuves « classiques ».

## OBJECTIF

- Outiller les opérateurs ;
- Comprendre les protections existantes et leurs limites ;
- Identifier les pièces essentielles pour construire un dossier solide ;
- Clarifier les difficultés les plus fréquentes.

## MÉTHODOLOGIE

Exposé théorique avec un support ; exercices pratiques et résolutions par petits groupes ; réflexions dynamique et participative autour de cas rencontrés dans la pratique ; liens avec le terrain, « Que faire quand une personne envisage un regroupement familial ? ».

## INTERVENANTE

**Pauline ANSAY**, Juriste à l'asbl POINT D'APPUI.

## LIEU

**CRI Charleroi**, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/qguXzv1wEL>



**THÉMATIQUE** Droit des Étrangers

**DATE** MARDI 19 MAI 2026 DE 13H30 À 16H30

## INTRODUCTION

La nationalité est un lien juridique et politique entre un individu et un État qui donne des droits (droit de vote, droit d'accéder à certaines fonctions publiques, etc.) et des devoirs.

La nationalité est déterminée par la loi de chaque État qui fixe les règles d'attribution de la nationalité :

- Qui peut devenir Belge ?
- Comment ?

## CONTENU

Cette formation abordera :

- Un rappel succinct concernant les grandes dates clefs du code de la nationalité ;
- Les notions importantes en matière de nationalité : le séjour légal et la résidence en Belgique avec des cas pratiques ;
- La procédure de déclaration et ses conditions sur base de 5 ans et de 10 ans ainsi que les documents requis ;
- Une analyse de cas pratiques sur la procédure de déclaration (recevabilité) ;
- La déchéance de nationalité : pour qui ? pourquoi ?
- L'acquisition de la nationalité pour les mineurs : principes et procédures ;
- Les points problématiques identifiés dans la pratique.

## OBJECTIFS

- Outiller les opérateurs ;
- Mettre à niveau et à jour les connaissances liées au Code de la nationalité belge ;
- Mettre en perspective la loi avec la réalité vécue par les demandeurs·euses.

## MÉTHODOLOGIE

Exposé théorique avec un support. Réflexions dynamique et participative autour de cas rencontrés dans la pratique.

## INTERVENANTE

**Pauline ANSAY**, Juriste à l'asbl POINT D'APPUI.

## LIEU

**CRI Charleroi**, rue Hanoteau 23 à 6060 GILLY.

**Inscription gratuite mais obligatoire** via ce lien <https://forms.office.com/e/nFgNTdcby9>







## Centre Régional d'Intégration de Charleroi

### CATALOGUE DE FORMATIONS DU CRI Charleroi 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2026

Informations complémentaires : [angelica.ferullo@cricharleroi.be](mailto:angelica.ferullo@cricharleroi.be)



Avec le soutien de la Wallonie, de la Province de Hainaut,  
des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Prezles, Beaumont, Châtelet, Chimay, Courcelles,  
Farcennes, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Froidchapelle, Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes,  
Les Bois Villers, Lobbes, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Pont-a-Celles, Sivry-Rance et Thuin



Cofinancé par  
l'Union européenne